



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement**

Schoelcher, le

15 SEP. 2025

Monsieur le Directeur,

Par arrêté préfectoral n°2023-12-01-00004 du 1er décembre 2023, Monsieur le Préfet de la Martinique a engagé une procédure relative à une déclaration de projet valant mise en compatibilité (DPMEC) du PLU du Vauclin portant sur le projet d'extension du périmètre de la carrière Paquemar située au lieu-dit Morne Jalouse sur la commune du Vauclin.

Le dossier étant soumis à une enquête publique, le tribunal administratif a désigné M. Guy LAFONTAINE, commissaire enquêteur titulaire par décision n° 25000008 / 97 du 28 août 2025, pour encadrer et conduire l'enquête publique ;

Vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral N°R02-2025-09-09-00006 du 09 septembre 2025, prescrivant l'ouverture de l'enquête publique d'une durée de trente et un (31) jours consécutifs ainsi que l'avis d'ouverture de l'enquête, qui se déroulera du 13 octobre 2025 au 12 novembre 2025 inclus, à mairie du Vauclin, siège de l'enquête publique. Sont également joints à ce courrier :

- une copie du courrier adressé à M. le maire de la commune du Vauclin,
- une copie des demandes d'insertion dans les journaux locaux (France-Antilles et Le Légis),
- une copie de la décision n° E25000008 / 97 du 28 août 2025 de désignation du commissaire enquêteur par le tribunal administratif de la Martinique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Directeur Adjoint de l'Environnement
de l'Aménagement et du logement**



Pierre Emmanuel VOS



DEAL Martinique

Affaire suivie par : Marie-France BERTOME

B. P. 7212 – Pointe de Jaham

97274 Schoelcher Cedex

Tél. : 05 96 59 58 64

marie-france.bertome@developpement-durable.gouv.fr

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

**Monsieur Alexandre LAIZÉ
Directeur de la SECPA
Habitation PAQUEMAR
97280 LE VAUCLIN**